

Dimanche 7 janvier 2024
www.sisteronjournal.com

Sisteron Journal & Val de Durance

Journal d'intérêt local culturel, sportif, commercial et d'annonces légales

ANNONCE LÉGALE SUR INTERNET

www.sisteronjournal.com/annonces-legales

ANNONCES LÉGALES (ALPES DE HAUTE-PROVENCE)

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°2022-362-012

Article 2 : Les annonces judiciaires et légales exigées par les lois pour la validité ou la publicité des procédures ou des contrats pourront être insérées dans les services de publication en ligne, pendant l'année 2022, dans le **SISTERON JOURNAL**.

Publications à l'adresse : www.sisteronjournal.com/annonces-legales

SISTERON JOURNAL

123, chemin de la Haute Chaumiane
04200 SISTERON

TÉL. : 06 62 26 24 38

Mail : contact@sisteronjournal.com

Date de réception de l'annonce : 04/01/2024 à 16h01

Date de publication de l'annonce sur internet : Lundi 8 janvier 2024

Ordre : Médialex 7352733301

AVIS DE CONSTITUTION

BLUESKY

Société par actions simplifiée

Capital : 1000€

Siège social : 9 Place de la République, 04200 SISTERON

Aux termes d'un acte sous signature privée à SISTERON en date du 03/01/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : BLUESKY

Siège : 9 Place de la République, 04200 SISTERON

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1000€

Objet : La société a notamment pour objet, en France ou à l'étranger :

La prise de participation, la gestion et/ou la cession de participation dans toutes entreprises industrielles, commerciales ou civiles par voie de création de société nouvelles, apport, échanges, souscription ou achat de titres ou droits sociaux, fusion ou autrement ;

La gestion, l'animation, la conduite, le contrôle de ses filiales ;

Toutes prestations de services à caractères administratif, juridique, technique, commercial, financier, informatique, études, audits et conseils en général ;

La création, l'acquisition, la location, la prise à bail, l'exploitation par tous moyens et sous toutes formes, directement ou indirectement, de toutes activités et de tous fonds de commerce se rapportant aux activités ci-dessus spécifiées et aux activités des filiales et de toutes activités similaires, connexes ou complémentaires, ou pouvant s'y rattacher de près ou de loin ;

La prise en licence, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, marques et brevets concernant l'activité des filiales ;

Et généralement, toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes.

Et, plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, juridiques, économiques et financières, civiles et commerciales, se rattachant à l'objet sus indiqué ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Valentin PAU, demeurant 9, Place de la République, 04200 SISTERON

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Manosque.

POUR AVIS, Le Président